

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE QUALIDACTY

Version à jour en date du 04.03.2021

1. OBJET

Les Conditions Générales de Vente (CGV) de prestations de services décrites ci-après détaillent les droits et obligations de *Qualidacty* auprès de consommateurs et de non professionnels (le « Client »), dans le cadre des prestations suivantes :

- Retranscriptions d'enregistrements audio et vidéo.

Qualidacty est une micro-entreprise représentée par Monsieur Guillaume BOREL, enregistrée sous le N° SIRET : 893 172 973 00016. Son siège social est situé au 128, Rue La Boétie – 75008 Paris.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des prestations de services susvisées conclues par *Qualidacty* et son Client, à l'exclusion de tous autres produits ou services proposés, qui sont régis par leurs propres conditions. Ces Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à tout Client préalablement à l'achat immédiat ou à la passation de commande et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et les avoir acceptées avant son achat immédiat ou la passation de sa commande.

Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur à la date de l'achat immédiat ou de la passation de la commande.

L'achat immédiat ou la validation de la commande par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

2. DEMANDE DE DEVIS – CONFIRMATION DE COMMANDE

Le Client peut demander un devis :

- via un formulaire à remplir sur le site internet *qualidacty.fr*
- en contactant directement *Qualidacty* par e-mail ou par téléphone.

A la suite de sa demande, le Client reçoit un devis détaillé, gratuit et sans engagement, conforme à la prestation demandée et à ses éventuelles consignes spécifiques. Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur à *Qualidacty*. La responsabilité de *Qualidacty* ne pourra être recherchée à ce titre, et aucune réclamation et/ou demande d'indemnisation ne sera recevable.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont systématiquement annexées à chaque devis édité par *Qualidacty*.

Pour confirmer sa commande de manière ferme et définitive, le Client doit retourner à *Qualidacty* le devis, sans aucune modification, daté, signé et comportant la mention manuscrite suivante : « *bon pour accord et exécution de la prestation, conformément aux Conditions Générales de Vente annexées au présent devis, reçu avant l'exécution de la prestation* ».

Qualidacty se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

3. CONDITIONS D'EXECUTION ET DELAIS DE REALISATION DES PRESTATIONS

3.1 Conditions d'exécution des prestations

Qualidacty se réserve le droit de ne pas débiter une prestation, sans que cela lui soit opposable, tant que les conditions suivantes ne sont pas réunies :

- 1) La réception du devis, non modifié, dûment daté et signé par le Client ;
- 2) l'encaissement d'un acompte (si demandé sur le devis), correspondant à un pourcentage du montant total TTC de la prestation, ou la réception d'une preuve du paiement de cet acompte par le Client (ordre de virement bancaire, par exemple) ;
- 3) la réception des copies de tous les documents nécessaires à l'exécution de la prestation, dont la nature aura préalablement été convenue avec le Client (notamment le(s) fichier(s) audio et/ou vidéo objet(s) de la prestation de retranscription).

Dans le cas où les conditions ci-dessus ne seraient pas réunies à la date de début de la prestation initiale mentionnée sur le devis, *Qualidacty* conviendra avec le Client d'une nouvelle date de début de la prestation impliquant une modification de la date initiale de livraison. Une nouvelle version du devis sera alors éditée par *Qualidacty* et adressée au Client.

Le Client peut transmettre ses documents à *Qualidacty* par e-mail ou via la plateforme sécurisée de partage de documents en ligne de son choix (plateformes conseillées : *Google Drive*, *Dropbox*, *We Transfer*, ...)

Si un document est rendu accessible au public en ligne par le Client (publication d'une vidéo ou d'un fichier audio sur un site internet par exemple), la transmission d'une copie de ce document à *Qualidacty* n'est pas nécessaire.

3.2 Délais de réalisation des prestations

Chaque devis remis au Client mentionne une date de début et un délai d'exécution de la prestation.

Dans le cas où un dépassement du délai d'exécution de la prestation devait avoir lieu, *Qualidacty* se devra d'en informer le Client par écrit au moins 24 heures avant l'expiration du délai initialement prévu.

Le cas échéant, la responsabilité de Monsieur Guillaume BOREL, représentant de *Qualidacty*, ne saurait être engagée si la non-exécution ou un retard dans l'exécution d'une prestation :

- était lié à une omission ou à un retard de communication d'informations et/ou de documents de la part du Client ;
- découlait d'un cas de force majeure (au sens de l'article 1218 du Code Civil) ;
- était justifié par un motif légitime, à savoir notamment une incapacité de travail, une maladie grave, une coupure Internet, une panne électrique ou tout autre motif raisonnable, indépendant de la volonté de Monsieur Guillaume BOREL, représentant de *Qualidacty*, et le mettant dans l'impossibilité de mener à bien sa mission.

4. CONTENU DES PRESTATIONS ET DES DOCUMENTS-LIVRABLES

4.1 Contenu des prestations

Le détail du contenu d'une prestation à réaliser par *Qualidacty* est précisément décrit dans le devis établi à l'attention du Client.

Le Client peut choisir de ne pas faire retranscrire l'intégralité d'un enregistrement audio ou vidéo qu'il remet à *Qualidacty*.

Dans ce cas, le Client informe *Qualidacty* de son souhait d'obtenir une **retranscription partielle** de l'enregistrement objet de la prestation, et communique à *Qualidacty* les passages de cet enregistrement (temps de début et temps de fin de chaque passage, à la seconde près) dont il ne souhaite pas la retranscription.

4.2 Contenu des documents-livrables

A l'issue de chaque prestation, *Qualidacty* remettra au Client un ou plusieurs document(s)-livrable(s). Sauf indication contraire du Client, chaque document-livrable comprendra à minima :

- la retranscription de l'enregistrement audio ou vidéo fourni, telle que commandée par le Client ;
- une légende des éléments mis en évidence dans la retranscription : didascalies, noms propres, citations, titres d'œuvres,... ;
- un récapitulatif des anomalies rencontrées lors de la retranscription (passages inaudibles, éléments du discours à vérifier par le Client, incohérences, ...)

Par défaut, tout document-livrable sera remis au Client au format PDF. Sur demande, *Qualidacty* fournira au Client une copie de chaque document-livrable au format Microsoft Word.

5. PROPRIETE DES DOCUMENTS-LIVRABLES ET UTILISATION PAR LE CLIENT

Les retranscriptions effectuées par *Qualidacty* ainsi que tous ses documents-livrables sont destinées à l'usage exclusif du Client.

Par conséquent, suite à leurs livraison et acceptation par le Client, toute modification, reproduction ou utilisation de ces dernières à des fins commerciales, publicitaires ou à toute autre fin se fera sous la responsabilité exclusive du Client, et à l'entière décharge de *Qualidacty*.

Monsieur Guillaume BOREL, Représentant de *Qualidacty* demeure le propriétaire exclusif de toute retranscription et, plus généralement, de tout document-livrable, jusqu'à sa livraison au Client.

6. OBLIGATIONS DES PARTIES

6.1 Obligations de *Qualidacty*

Dans le cadre de ses prestations de services, *Qualidacty* est tenue à une obligation de moyens et d'information vis à vis de son Client, conformément au devis établi à son attention.

6.2 Obligations du Client

Afin d'optimiser la réalisation d'une prestation, le Client s'engage à transmettre à *Qualidacty* l'ensemble des informations utiles à l'accomplissement de ses missions, sans restriction et dans les meilleurs délais.

Le Client s'engage à faire en sorte de mettre gratuitement à disposition de *Qualidacty* tous les documents nécessaires à la réalisation d'une prestation (notamment le(s) fichier(s) audio et/ou vidéo objet(s) de la prestation de retranscription), et à s'assurer de leur caractère pleinement exploitable.

Le Client s'engage à conserver en sa possession la version originale de tout document et fichier audio ou vidéo dont il transmet une copie à *Qualidacty* dans le cadre d'une prestation.

Conformément à l'article 226-1 et suivants du Code pénal, le Client s'engage à ce que tous les intervenants dont les propos ont été enregistrés dans les fichiers audio ou vidéo qu'il transmet à *Qualidacty* dans le cadre d'une prestation :

- ont préalablement été informés que leurs propos seraient enregistrés, et qu'ils ne s'y sont pas formellement opposés ;
- ont préalablement été informés qu'ainsi enregistrés, leurs propos feraient l'objet d'une retranscription, et qu'ils ne s'y sont pas formellement opposés.

En tant que prestataire de services, Monsieur Guillaume BOREL, représentant de *Qualidacty*, ne saurait être tenu pour responsable de tout préjudice subi par toute personne enregistrée à son insu dans tout enregistrement audio ou vidéo qui lui serait transmis par un Client dans le cadre d'une prestation.

7. TARIFICATION

7.1 Généralités

Les tarifs appliqués par *Qualidacty* sont ceux en vigueur au moment de la passation de la commande. Ils s'entendent en euros et sont calculés hors taxes.

En tant que micro-entreprise, *Qualidacty* ne facture pas la T.V.A., conformément à l'article 293 B du Code Général des Impôts.

7.2 Méthode de calcul des tarifs

Les tarifs appliqués par *Qualidacty* sont calculés en fonction du type de prestation choisi par le Client (choix d'un mode de retranscription : « épuré », « verbatim » ou « reformulé »), et d'un format de retranscription : « solo » ou « multi ». Ces tarifs sont exprimés en euros par minute d'enregistrement.

Le montant total hors taxes (M.T.) de la prestation est calculé comme suit :

$M.T. = \text{Durée totale cumulée de tous les enregistrements (en minutes)} \times \text{tarif applicable (en euros par minute d'enregistrement)}$

Préalablement à l'édition du devis, le Client communique à *Qualidacty* la durée totale de chaque enregistrement dont il souhaite une retranscription.

Le Client peut choisir de faire retranscrire un enregistrement dans son intégralité (retranscription « complète ») ou de ne pas en faire retranscrire certains passages (retranscription « partielle »).

Dans le cas d'une retranscription « partielle », le Client communique à *Qualidacty* les passages de l'enregistrement dont il ne souhaite pas la retranscription (temps de début et temps de fin de chaque passage).

Par la suite, *Qualidacty* décompte la durée cumulée de ces « passages non retranscrits » de la durée totale cumulée de l'ensemble des enregistrements à retranscrire, prise en compte dans le calcul du montant total TTC de la prestation.

7.3 Révision des tarifs

Les tarifs indiqués sur les supports de communication de *Qualidacty* et sur son site internet : qualidacty.fr, sont donnés à titre indicatif.

D'une manière générale, ces tarifs sont révisibles au 1^{er} janvier de chaque année. Toutefois, *Qualidacty* se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment, étant entendu que toute prestation en cours au moment de la modification des tarifs sera facturée selon les prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande, validée par la signature du devis, en accord avec les présentes Conditions Générales de Vente.

Tout travail supplémentaire réclamé par le Client à *Qualidacty* et non mentionné dans le devis, devra être formulé par écrit (e-mail ou courrier). Une fois accepté par *Qualidacty*, il fera l'objet d'un nouveau devis mentionnant un nouveau délai d'exécution et un nouveau montant total TTC de la prestation.

8. REMISES et RISTOURNES

Les tarifs proposés comprennent les remises et ristournes que *Qualidacty* serait amenée à octroyer. Des justificatifs pourront être demandés au Client afin qu'il puisse bénéficier de certaines remises (une copie de la carte nationale d'étudiant(e), par exemple).

9. ESCOMPTE

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé d'une prestation de *Qualidacty*.

10. MODALITES DE PAIEMENT

Si cela est mentionné sur le devis, le Client devra s'acquitter, à la commande, d'un acompte correspondant à un pourcentage du montant total TTC de la prestation. Cet acompte ne pourra en aucun cas être qualifié d'arrhes.

Comme mentionné au sous-paragraphe 3.1. CONDITIONS D'EXECUTION DES PRESTATIONS, l'encaissement de cet acompte, ou la transmission à *Qualidacty* d'une preuve du paiement de cet acompte (ordre de virement bancaire, par exemple), est l'une des conditions nécessaires au démarrage de la prestation par *Qualidacty*.

Dès réception d'une preuve de paiement de l'acompte, *Qualidacty* adressera une facture d'acompte au Client.

Le Client devra s'acquitter du solde du montant total TTC de la prestation à la livraison des documents-livrables. Ce règlement devra être effectué dans le délai mentionné sur la facture.

Tout règlement pourra être effectué :

- **Par virement** bancaire ;
- **Par chèque** libellé à l'ordre de Monsieur Guillaume BOREL.

11. RETARD DE PAIEMENT

Tout dépassement du délai de paiement inscrit sur la facture remise au Client en fin de prestation entraînera l'application, sur le montant total TTC de la prestation, de pénalités de retard journalières au taux d'intérêt de 10 %, auxquelles viendra s'ajouter une indemnité forfaitaire de 40,00 € pour frais de recouvrement.

Le cas échéant, tous les frais occasionnés par le recouvrement des sommes dues, y compris les honoraires d'officiers ministériels, seraient refacturés au Client, accompagnés de leurs justificatifs.

12. DROIT DE RETRACTATION

12.1 Exercice du droit de rétractation

Le Client dispose, conformément aux dispositions des articles L. 221-18 et suivants du Code de la consommation, d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation auprès de *Qualidacty* et annuler sa commande, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité, afin de remboursement.

Le droit de rétractation peut être exercé par le Client à l'aide du FORMULAIRE DE RETRACTATION joint aux présentes Conditions Générales de Vente, ou de toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant sa volonté d'exercer son droit de rétractation.

Le Client peut exercer son droit de rétraction notamment par e-mail adressé à [qualidacty.contact@gmail.com] ou par courrier postal adressé à [QUALIDACTY – 128, Rue La Boétie – 75008 Paris] en mentionnant la référence de la commande concernée. En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix de la prestation de services commandés est remboursé. Le remboursement des sommes effectivement réglées par le Client sera effectué dans un délai de 14 jours à compter de la réception, par *Qualidacty*, de la notification de la rétractation du Client.

12.2 Renoncement au droit de rétractation

Le Client peut renoncer à son droit de rétractation en donnant, conformément aux dispositions des articles L. 221-18 et suivants du Code de la consommation, par écrit, son accord express à *Qualidacty* afin de l'autoriser :

- à démarrer la prestation avant la fin du délai de rétractation ;
- à exécuter pleinement la prestation, conformément au devis, avant la fin du délai de rétractation.

La renonciation au droit de rétractation peut être exercé par le Client à l'aide du FORMULAIRE DE RENONCEMENT AU DROIT DE RETRACTATION joint aux présentes Conditions Générales de Vente, ou de toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant sa volonté de renoncer à son droit de rétractation.

Le Client peut renoncer à son droit de rétraction notamment par e-mail : [qualidacty.contact@gmail.com] ou par courrier postal adressé à [QUALIDACTY – 128, Rue La Boétie – 75008 Paris] en mentionnant la référence du devis concerné.

13. RESPECT DE LA CONFIDENTIALITE

Qualidacty s'engage à mettre en œuvre toutes les mesures utiles et efficaces pour assurer la confidentialité :

- de tout document et enregistrement qui lui sera transmis par le Client dans le cadre d'une prestation ;
- de toute retranscription et, plus généralement, de tout document-livrable remis au Client et destiné à son usage exclusif.

Qualidacty s'engage à ne pas divulguer le contenu des documents précédemment cités à des tiers, que ce soit pendant ou après la réalisation de la prestation, à l'exception des éléments d'information, documents et enregistrements faisant partie du domaine public avant ou pendant la réalisation de la prestation, et sauf autorisation expresse du Client, que ce dernier formulera par écrit, le cas échéant.

14. RESPONSABILITE

Malgré toutes les précautions prises en termes de cybersécurité, la responsabilité de M. Guillaume BOREL, représentant de *Qualidacty*, ne pourra en aucun cas être engagée en cas de piratage de données, notamment à l'occasion de transferts, via Internet, des documents du client et des documents-livrables.

Les moyens utilisés pour le transfert de données via Internet (e-mail ou plateformes sécurisées de transfert de documents) demeurent au choix du Client.

Qualidacty ne saurait être tenue pour responsable de toute erreur engendrée par un manque d'information ou une communication de données erronées ou incomplètes de la part du Client. De même, *Qualidacty* ne saurait être tenue pour responsable des incompatibilités dues aux versions de logiciels ou aux systèmes d'exploitation utilisés par le Client.

Qualidacty se réserve le droit de refuser ou d'annuler tous travaux dont les intentions seraient contraires à la Loi et aux valeurs de *Qualidacty* (pornographie, racisme ou incitation à la haine raciale, apologie du terrorisme, violence ou incitation à la violence, ...)

Tout texte, image, enregistrement et document confiés à *Qualidacty* dans le cadre d'une prestation restent la propriété exclusive du Client, qui en assume, seul, les conditions d'utilisation, notamment en ce qui concerne les droits d'auteur et les éventuels copyrights.

En tant que prestataire de services, *Qualidacty* s'engage à respecter la législation sur les droits d'auteur et à ne pas s'attribuer la propriété intellectuelle :

- de tout document qui lui sera transmis par un Client dans le cadre d'une prestation ;
- de tout propos tenu dans un fichier audio ou vidéo fourni par un Client dans le cadre d'une prestation.

15. MODALITES DE RECLAMATION

Pour être prise en considération, toute réclamation sur la qualité des travaux réalisés devra être signifiée par le Client à M. Guillaume BOREL, représentant de *Qualidacty*, par e-mail ou courrier, au plus tard dans les 5 jours ouvrables après la livraison des travaux.

Cette réclamation devra être accompagnée de chaque enregistrement original faisant l'objet de la prestation, et de la ou des retranscription(s) contestée(s) avec mention des passages prétendument mal retranscrits.

Passé ce délai, les travaux seront considérés comme étant conformes aux demandes du Client, et toute réclamation sera exclue.

Après discussion avec le Client et en cas de réclamation fondée et exercée dans le délai susmentionné, *Qualidacty* procèdera dans les plus brefs délais aux corrections nécessaires, étant précisé que la totalité du prix de la prestation restera dû.

Le Client convient que, quels que soit les fondements de sa réclamation et la procédure suivie pour la mettre en œuvre, la responsabilité éventuelle de *Qualidacty* à raison de l'exécution des obligations prévues par la commande, sera limitée à un montant n'excédant pas la somme totale effectivement payée par le Client, pour les travaux relatifs à la prestation réalisée par *Qualidacty*.

16. ANNULATION DE COMMANDE

16.1 Annulation de commande à la demande du Client

Le Client est en droit d'annuler une commande à tout moment de son exécution par *Qualidacty*. Il doit en faire la demande par e-mail : [qualidacty.contact@gmail.com] ou par courrier [QUALIDACTY – 128, Rue La Boétie – 75008 Paris] auprès de *Qualidacty*.

En cas d'annulation d'une prestation en cours de réalisation, le Client s'engage à régler à *Qualidacty* l'intégralité des travaux déjà effectués à la date de sa demande d'annulation. En guise de justificatif, *Qualidacty* fournira au Client les documents-livrables en cours de réalisation.

Toutefois, tout document-livrable en cours de réalisation demeurera la propriété exclusive de *Qualidacty*.

En cas d'annulation de commande à la demande du Client, *Qualidacty* se réserve le droit de conserver l'acompte versé par le Client lors de sa commande.

16.2 Annulation de commande à la demande de Qualidacty

Qualidacty se réserve le droit d'annuler une prestation à tout moment de son exécution, dans les cas suivants :

- Identification de tout travaux et/ou tout ou partie d'un enregistrement audio ou vidéo dans lesquels les propos tenus ou les sujets abordés seraient contraires à la Loi et aux valeurs de *Qualidacty* (pornographie, racisme ou incitation à la haine raciale, apologie du terrorisme, violence ou incitation à la violence, ...)
- Fourniture par le Client d'enregistrements dont la durée cumulée totale serait supérieure à celle communiquée par ce dernier préalablement à l'édition du devis par *Qualidacty*, et figurant sur ce même devis ;

- Non-respect, de la part du Client, de ses obligations telles que mentionnées au sous-paragraphes 6.2. OBLIGATIONS DU CLIENT des présentes Conditions Générales de Vente.

Qualidacty se devra d'informer le Client par écrit (e-mail ou courrier) de l'annulation de la prestation, et d'en justifier les raisons.

En cas d'annulation de commande à la demande de *Qualidacty*, l'acompte versé par le Client lors de sa commande lui sera intégralement remboursé.

17. LOI INFORMATIQUE ET LIBERTE – REGLEMENTATION RGPD

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, il est rappelé que les données nominatives demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des devis et factures, notamment.

Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires du Vendeur chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.

Le traitement des informations communiquées répond aux exigences légales en matière de protection des données personnelles, le système d'information utilisé assurant une protection optimale de ces données.

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification, d'opposition de portabilité et de limitation du traitement s'agissant des informations le concernant.

Ce droit peut être exercé auprès de *Qualidacty* par e-mail [qualidacty.contact@gmail.com] ou par courrier : [QUALIDACTY – 128, Rue La Boétie – 75008 Paris].

18. DROIT APPLICABLE - LANGUE

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies par le droit français.

Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

19. TRAITEMENT DES LITIGES

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes Conditions Générales de Vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre *Qualidacty* et le Client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du Code de la consommation, *Qualidacty* a mis en place un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : CNPM - MEDIATION - CONSOMMATION. En cas de litige, le Client peut déposer une réclamation via le site : <http://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale, en écrivant à CNPM - MEDIATION - CONSOMMATION - 27 Avenue de la Libération - 42400 SAINT-CHAMOND.

20. INFORMATION PRECONTRACTUELLE - ACCEPTATION DU CLIENT

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations listées à l'article L. 221-5 du Code de la consommation, et notamment les informations suivantes :

- les caractéristiques essentielles des services, compte tenu du support de communication utilisé et du service concerné ; -
- le prix des services et des frais annexes ;
- en l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel le Prestataire s'engage à fournir les services commandés ;
- les informations relatives à l'identité du prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte,
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en oeuvre ;
- les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- les informations relatives au droit de rétractation (existence, conditions, délai, modalités d'exercice de ce droit et formulaire type de rétractation), aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.
- les moyens de paiement acceptés.

Le fait pour un Client de commander un service emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente et obligation au paiement des services commandés, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable à *Qualidacty*.